



SEANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2020

A 19 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu-sur-mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT OCTOBRE 2020 à DIX NEUF HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

SECURITE

- 2) Passation d'une convention communale de coordination entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Beaulieu sur Mer,

GESTION COMMERCIALE

- 3) Les Salons de la Rotonde de Beaulieu - Régie dotée de la seule autonomie financière – Délibération municipale n°10 du 21 septembre 2020 relative aux tarifs de location des Salons de la Rotonde de Beaulieu – modificatif,
- 4) Les Salons de la Rotonde de Beaulieu – Régie dotée de la seule autonomie financière – Report de la date d'exploitation commerciale,

FINANCES

- 5) Stade intercommunal Beaulieu/Saint-Jean– commission syndicale – exercice 2020 : vote de la subvention,
- 6) Budget primitif général – Régularisation amortissements compte 28135.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 13 octobre 2020

Le Maire,
pour ROUX



[Handwritten signature]